

Chaque saison nous amène à des changements et si nous avons parfois la mémoire courte pour se souvenir de l'historique de nos dernières années, il faut se rappeler de la relance du club après l'arrêt de la société et les disparitions des clubs Bonsvillersois.

Notre club s'est retrouvé seul à jouer avec ses membres ainsi que les anciens colombophiles des clubs disparus. Malgré des demandes auprès de l'EPR et des clubs limitrophes carolos, notre club n'a pas pu s'imposer comme club carolo. Notre club a dû se tourner vers le brabant et se défendre du mieux qu'il pouvait sans pour autant se décourager.

L'opportunité nous a été donnée de faire une entente avec 3 clubs carolos, bien que notre club se trouve à la porte du brabant, nous avons suivi les volontés de nos nouveaux clubs amis pour solidifier une nouvelle entente qui reste encore solidaire malgré de nouveaux changements.

L'EPR ayant décidé pour les clubs de ne plus prendre les frontières des communes comme limite mais bien un rayon (15kms), cela apporte pour notre club un changement important, sans pour autant bousculer notre entente qui reste confiante pour cette nouvelle saison 2023.

La convivialité est la clé de notre club, la concurrence n'a jamais été la priorité, le comité espère poursuivre cette politique en offrant aux membres des activités de rencontres (dîner, etc...) mais aussi des excursions.

Nous ferons notre possible pour que chaque colombophile puisse s'épanouir et qu'il profite des avantages que la société offre à ses amateurs.

Le comité vous remercie de la confiance que vous lui accordé.

La buvette s'ouvre au début des enlogements

Elle est réservée aux membres et sympathisants (Club privé).

En aucun cas elle ne sera considérée comme un débit de boissons public, le comité se réserve le droit d'exclure toutes les personnes qui par leurs attitudes perturbent la bonne convivialité du club. (Grossièretés, insultes, racisme etc).

SAISON 2023

Cher.e.s. colombophiles,

Notre club maintien toujours le cap et comme chaque année, certains changements ont été apportés.

L'accord de l'entente « Charleroi est » a été reconduite pour une durée de 5 ans.

- Au pont de vue rayon, 15 kms seront d'application pour jouer à la Frégate et pour chaque société composant l'entente avec libre circulation au sein de celle-ci.

Les coordonnées ont été prises à l'église pour chaque société de l'entente.

- Farciennes 502623/043153

- La Frégate 503153/042648

- Marbaix-La-Tour 501937/042211

Les classements de l'entente seront pris en charge par Jean-Luc Delcroix du local de Farciennes.

Le président de l'entente est Pascal Alexandre, secrétaire Daniel Terrasse, trésorier Yves Couvreur (Marbaix-La-Tour).

Le classement local sera assuré par Pascal Alexandre.

Les étapes suivantes seront reprises à l'itinéraire :

Petite vitesse : Guise – Soissons (Lâcher : entente Charleroi Est)

Grande Vitesse : Saint-Soupplets, Melun (Lâcher : 1° Centre Charleroi (Le progrès Estinnes-au-Val, La Tourterelle Givry, L'Union Marche-les-Ecaussines, Local Unique Erquelinnes, Local Colombophile Courcelles)

2° Botte du Hainaut : La flèche Strée, La jeune garde Thirimont

3° Charleroi Est : Union Colombophile Marbaix-la-Tour, Farciennes, La Frégate.

Petit demi-fond : Orléans et Lorris, lâché avec le petit Club (Namur Nord et sud, Botte du Hainaut, Charleroi Est et Brabant Est) et l'Obrafo (Overshespen-Tienen-Rummen-Landen-Geetbeets-Oplinter)

- Divers Classements : Petit club + Obrafo, Petit Club, Entente Charleroi Est, La Frégate. (Classificateur Stéphane Libotte pour le petit Club et Obrafo)

La grippe Aviaire ayant perturbé les lâchers de l'Obrafo en 2022, 2023 nous conduira vers des lâchers plus importants.

Entre 3000 et 5000 pigeons devraient être engagés chaque semaine s'il n'y a pas de soucis importants.

Le convoyeur Bauwens assurera le transport pour toutes les sociétés.

Attention !!!! « Des modifications de l'itinéraire pourront être effectuées pour les pigeonceaux en fonction du climat ou autre par l'EPR. »

Activités pour 2023

Diner annuel, Barbecue, autres possibles

Voyages : Houtem ou Fugare (coopération Nivelles, Marbaix, Farciennes), autres possibles

Horaires d'enlogements

Petit demi-fond, jeudi de 17h45 à 19h00

Vitesse, vendredi de 18h00 à 19h50

Prix des enlogements

1,00€ pour tous les concours de vitesse

1,50€ pour les concours de demi-fond

0,75€ pour les entraînements à partir de juin jusqu'à fin août (à la demande)

Les résultats définitifs seront publiés sur Star-pigeons.com et envoyés par mail. (le club prenant en charge le coût des classificateurs)

Les résultats papiers 0,10€. Ceux-ci peuvent être envoyés par la poste avec un supplément de 1.50€

Divers grands prix vous seront proposés :

- Grand prix du classificateur
- Grand prix Séridel
- Grand prix Professional toitures (Vieux et Yearlings)
- Grand prix de la Frégate
- Grand prix du comité
- Critérium de septembre
- Grand prix Van Thuyne
- Grand prix Professional toitures (Pigeonneaux)

D'autres grands prix sont encore susceptibles de s'ajouter.

Prenez le temps de découvrir nos championnats ! Vous verrez qu'il y en a pour tout le monde et que chacun doit pouvoir y trouver son bonheur. Espérant avoir répondu à votre attente, nous vous souhaitons pleine réussite pour la saison et restons à votre écoute pour vous la rendre aussi agréable que possible.

Le comité

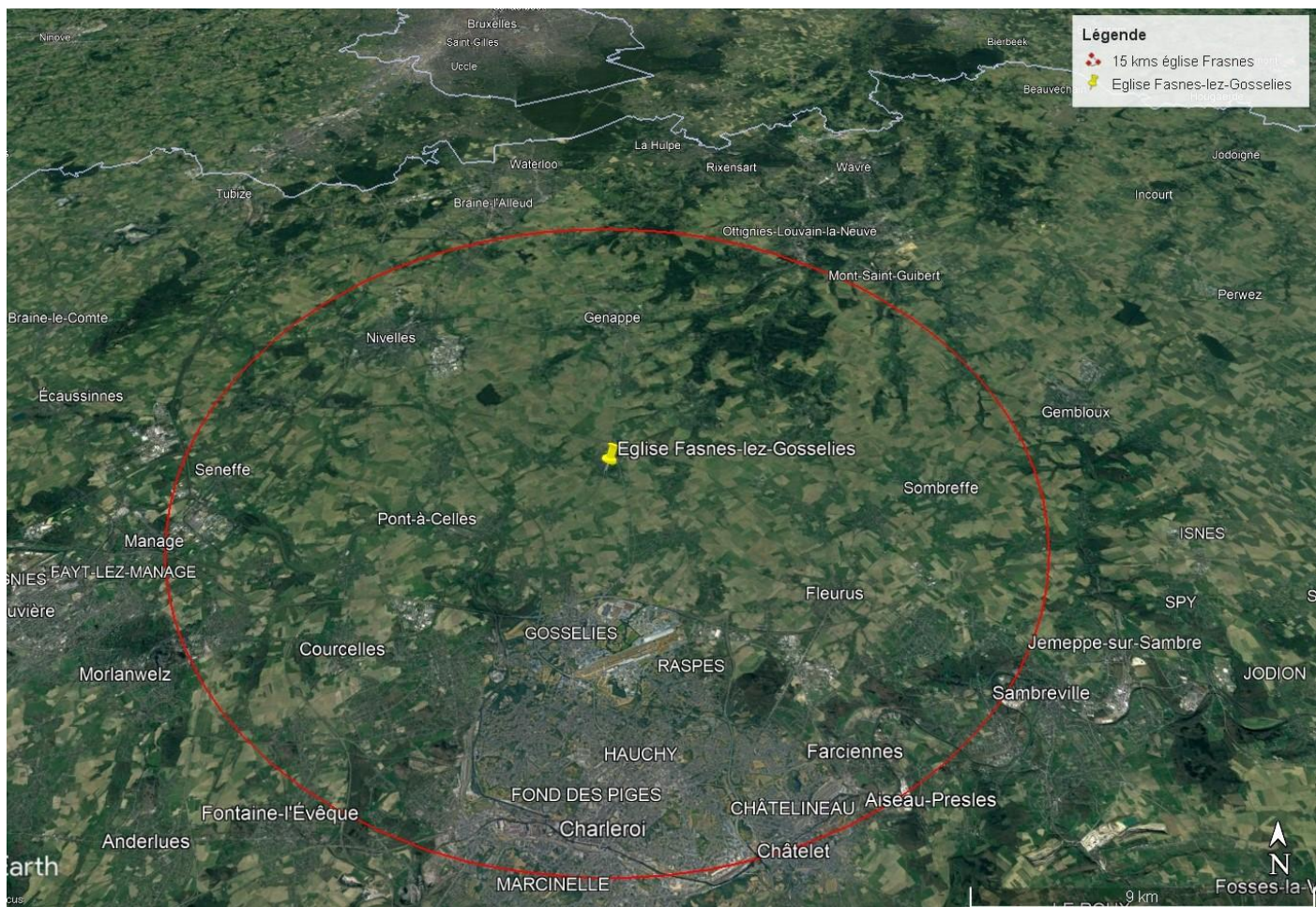


RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DE LA FREGATE

- 1° Les amateurs sont tenus de respecter les heures d'enlogement. Le camion passant le vendredi vers 20h00. (Sur rendez-vous en cas d'épidémie de Covid)
- 2° L'ordre d'enlogement est fonction de l'arrivée des amateurs, sauf cas de force majeur et justifié.
- 3° L'encodage de bagues ne peut se faire durant l'enlogement, uniquement en cas d'une ou deux bagues défectueuses maximum.
- 4° L'encodage peut être effectué après les concours sur demande en fournissant la liste de bagues à encoder et les bagues électroniques, si vous en possédez.
- 5° La liste de vaccination doit être remise dès le premier jour des concours. A défaut, les pigeons seront refusés !
- 6° Les pigeons enlogés doivent être renseignés comme appartenant à l'amateur, soit par ses propres bagues ou par mutation.
Sans mutation, les pigeons ne pourront participer aux concours et seront déclassés par la RFCB.
- 7° Les pigeons porteurs de « poquettes », ou constatés malades par plusieurs amateurs et le comité, seront refusés.
- 8° La carte de membre (15,00€) donne droit aux grands prix, championnats et ristournes qui sont déterminées suivant les résultats financiers de fin d'année.
- 9° Afin de garantir la pérennité de la société, les amateurs sont invités à participer au repas annuel pour obtenir leurs grands prix, championnats et ristournes (sauf cas de force majeure)
- 10° La société encourage également la participation à ses activités, et congratule ses amateurs lors des dîners ou autres.
- 11° Les heures de lâchers peuvent être consultées sur internet via l'application de la RFCB, néanmoins la société se charge de les communiquer aux amateurs par SMS ou téléphone.
- 12° La rentrée des appareils vous sera également communiquée via SMS ou par téléphone, l'amateur n'ayant pas reçu d'informations dans un délai après constatation est prié de prendre contact rapidement avec le comité.
- 13° L'heure de rentrée des appareils doit être respectée, les appareils seront dépouillés par ordre d'arrivée. Les amateurs qui sont pour des raisons personnels ou autres dans l'impossibilité de rentrer leur constateur sont priés d'en avvertir rapidement la société au même titre qu'un retard.
Nous comptons sur votre savoir vivre pour les personnes qui s'investissent dans la société et dans l'entente pour qu'ils puissent faire les résultats des concours dans les meilleurs délais.
- 14° Le règlement sportif national est d'application.
- 15° Les amateurs sont priés de vider leur appareil avant de venir enloger.
- 16° Le débit de boissons est réservé aux membres et personnes qui les accompagnent.

PROGRAMME CONCOURS 2023				
CHARLEROI EST: LA FREGATE-FARCIENNES-MARBAIX LA TOUR				
Dates	Jour	Petite vitesse	Grande vitesse	Petit Demi-Fond
1/apr	Samedi	GUISE		
8/apr	Samedi		SOISSONS	
15/apr	Samedi	GUISE	ST SOUPPLETS	
22/apr	Samedi	GUISE	ST SOUPPLETS	
29/apr	Samedi	GUISE	MELUN	
6/mei	Samedi	GUISE	ST SOUPPLETS	LORRIS
13/mei	Samedi	GUISE	MELUN	LORRIS
20/mei	Samedi	GUISE	ST SOUPPLETS	ORLEANS
27/mei	Samedi	GUISE	MELUN	LORRIS
03-juin	Samedi	GUISE	SOISSONS	LORRIS
10-juin	Samedi	GUISE	MELUN	LORRIS
17-juin	Samedi	GUISE	ST SOUPPLETS	LORRIS
24-juin	Samedi	GUISE	MELUN	ORLEANS
01-juil	Samedi	GUISE	ST SOUPPLETS	LORRIS
05-juil	Mercredi	SOISSONS		
08-juil	Samedi	GUISE	MELUN	LORRIS
12-juil	Mercredi	SOISSONS		
15-juil	Samedi	GUISE	MELUN	LORRIS
19-juil	Mercredi	SOISSONS		
22-juil	Samedi	GUISE	MELUN	LORRIS
26-juil	Mercredi	SOISSONS		
29-juil	Samedi	GUISE	MELUN	
05-août	Samedi	GUISE	ST SOUPPLETS	ORLEANS
12-août	Samedi	GUISE	ST SOUPPLETS	LORRIS
19-août	Samedi	GUISE	MELUN	LORRIS
26-août	Samedi	GUISE	ST SOUPPLETS	LORRIS
02-sept	Samedi		SOISSONS	
10-sept	Samedi		SOISSONS	
09-sept	Samedi		SOISSONS	
23-sept	Samedi		SOISSONS	
MELUN ST SOUPPLET LACHERS GROUPPES: CHARLEROI EST-CENTRE CHARLEROI				
BOTTE DU HAINAUT, GUISE-SOISSONS CHARLEROI EST : SEUL				

Rayon de 15 kms pour la Frégate



Plus deux communes dans le namurois, soit :

Ligny (commune blanche), Sombreffe, Tongrines, Corroy-le-Château, Bothey, Boignée, Balâtre, Keumiée, Velaine, Moignelée, Tamines.

Les amateurs du Brabant wallon, du Hainaut et du Namurois sont priés de renseigner leurs coordonnées avant le début de saison s'ils n'ont jamais joué à la société ou s'ils ont un doute.

Libre circulation des amateurs entre les clubs de l'entente.

We're back!

NOUVELLE ADRESSE

rue de Sart-Dames-Avelines, 8A
6210 Frasnes-lez-Gosselies

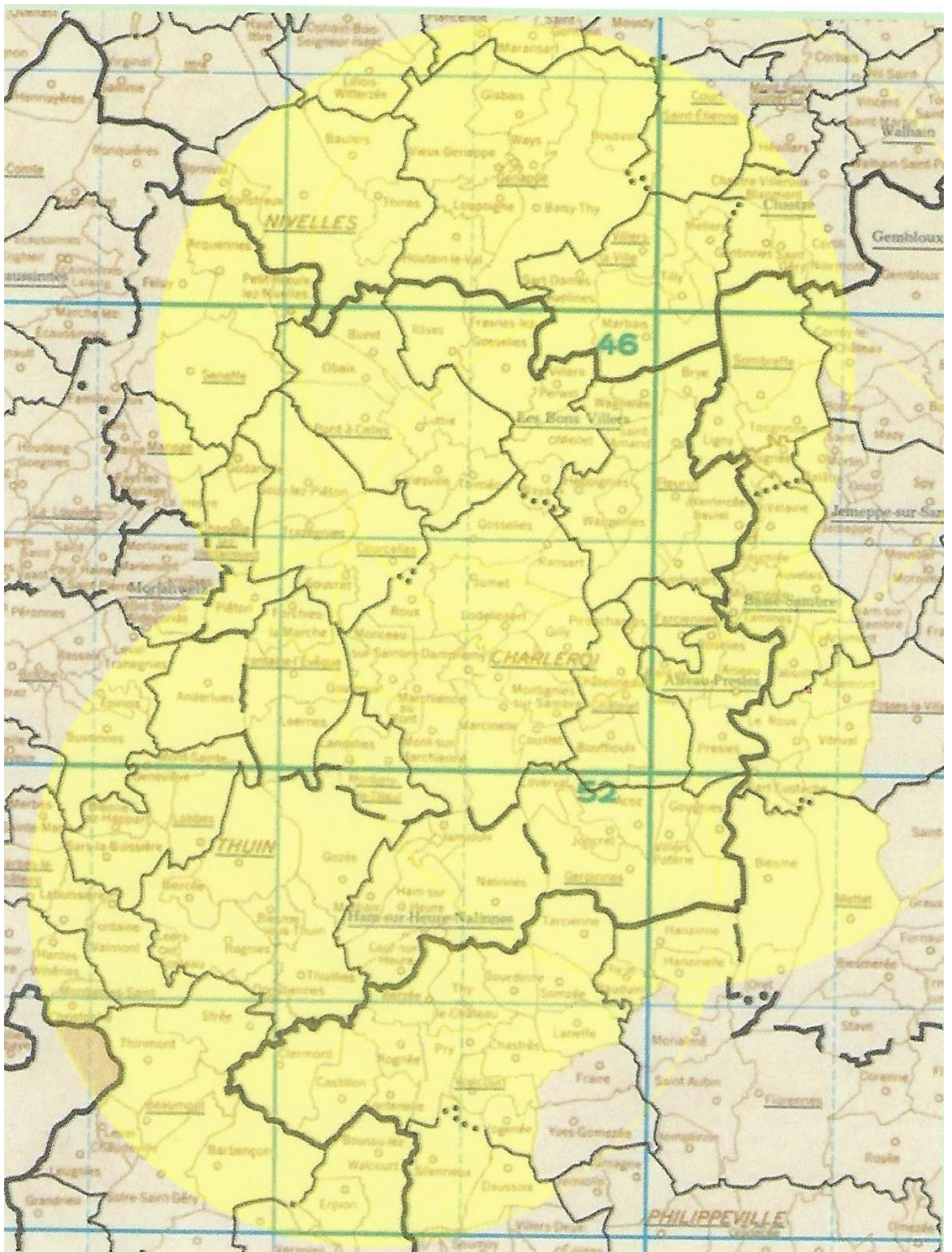
Back to Vrac

Save THE date

Ouverture le mercredi 1er mars à 10h !

◆ Épicerie Bio & Locale ◆

Rayon Entente « Charleroi est »



Championnat LOCAL 2023

Aux 6 premiers marqués des 3 catégories du 1^{er} avril au 9 septembre

Le premier marqué classé (quelle que soit la place) remporte 6 points, le second marqué 5 points, le 3^{ème} marqué 4 points, le 4^{ème} marqué 3 points, le 5^{ème} marqué 2 points et le 6^{ème} marqué 1 point.

Vitesse (petite et grande séparées)

40,00 € au 1^{er} .
30,00 € au 2^{ème}
20,00 € au 3^{ème}
7,50 € du 4^{ème} au 10^{ème}
5,00 € du 11^{ème} au 15^{ème}

Petit Demi-Fond

30,00 € au 1^{er} .
20,00 € au 2^{ème}
10,00 € au 3^{ème}
7,50 € du 4^{ème} au 10^{ème}
5,00 € du 11^{ème} au 15^{ème}

Championnat Local 2023

Au plus grand nombre de prix avec les trois premiers marqués dans leur propre catégorie du 1^{er} avril au 9 septembre

Catégorie Vieux

20,00 € au 1^{er}
15,00 € au 2^{ème}
10,00 € au 3^{ème}
7,50 € au 4^{ème}
5,00 € au 5^{ème}

20,00 € au 1^{er}
15,00 € au 2^{ème}
10,00 € au 3^{ème}
7,50 € au 4^{ème}
5,00 € au 5^{ème}

Catégorie Yearlings

20,00 € au 1^{er}
15,00 € au 2^{ème}
10,00 € au 3^{ème}
7,50 € au 4^{ème}
5,00 € au 5^{ème}

20,00 € au 1^{er}
15,00 € au 2^{ème}
10,00 € au 3^{ème}
7,50 € au 4^{ème}
5,00 € au 5^{ème}

Catégorie Pigeonneaux

20,00 € au 1^{er}
15,00 € au 2^{ème}
10,00 € au 3^{ème}
7,50 € au 4^{ème}
5,00 € au 5^{ème}

20,00 € au 1^{er}
15,00 € au 2^{ème}
10,00 € au 3^{ème}
7,50 € au 4^{ème}
5,00 € au 5^{ème}

Championnat Local 2023

AS PIGEONS (prix par 10)

Vitesse (petite et grande séparées)

Petit Demi-Fond

Catégorie vieux

15,00 € au 1^{er}
10,00 € au 2^{ème}

15,00 € au 1^{er}
10,00 € au 2^{ème}

Catégorie Yearlings

15,00 € au 1^{er}
10,00 € au 2^{ème}

15,00 € au 1^{er}
10,00 € au 2^{ème}

Catégorie Pigeonneaux

15,00 € au 1^{er}
10,00 € au 2^{ème}

15,00 € au 1^{er}
10,00 € au 2^{ème}



Deux championnats partiels sont organisés au local au total de toutes les catégories et de tous les concours y compris les concours du petit demi-fond

1° **Championnat de printemps période du 1 avril au 27 mai**

Se joue par addition de points avec les 6 premiers marqués enlogés à La Frégate. Le premier marqué classé (quelle que soit la place) remporte 6 points, le second marqué 5 points, le 3^{ème} marqué 4 points, le 4^{ème} marqué 3 points, le 5^{ème} marqué 2 points et le 6^{ème} marqué 1 point.

20,00 € au 1^{er}
15,00 € au 2^{ème}
10,00 € au 3^{ème}
7,50 € au 4^{ème}
5,00 € du 5^{ème} au 10^{ème}

2° **Championnat de fin de saison période 3 juin au 2 septembre**

Se joue par addition de points avec les 6 premiers marqués enlogés à La Frégate. Le premier marqué classé (quelle que soit la place) remporte 6 points, le second marqué 5 points, le 3^{ème} marqué 4 points, le 4^{ème} marqué 3 points, le 5^{ème} marqué 2 points et le 6^{ème} marqué 1 point.

20,00 € au 1^{er}
15,00 € au 2^{ème}
10,00 € au 3^{ème}
7,50 € au 4^{ème}
5,00 € du 5^{ème} au 10^{ème}

Critérium toutes catégories confondues sur les 5 concours du 2 au 30 septembre :

Se joue par addition de points avec les 6 premiers marqués enlogés à La Frégate. Le premier marqué classé (quelle que soit la place) remporte 6 points, le second marqué 5 points, le 3^{ème} marqué 4 points, le 4^{ème} marqué 3 points, le 5^{ème} marqué 2 points et le 6^{ème} marqué 1 point.

20,00 € au 1^{er}
15,00 € au 2^{ème}
10,00 € au 3^{ème}
7,50 € au 4^{ème}
5,00 € du 5^{ème} au 10^{ème}



« LA FREGATE » Saint-Amand
Affiliée à la **Royale Fédération Colombophile Belge** sous le n° 99010

Site internet : www.star-pigeons.com

E-mail: lafregate@star-pigeons.com

Banque: BE89 7512 0059 0885

Local : 'La Forge ' Chaussée de Bruxelles, 733
6210 LES-BONS-VILLERS

Siège social : Rue de l'Escaille, 11
6210 VILLERS-PERWIN

Comité entré en fonction fin 2022

Président :

Daniel TERRASSE
Rue Vanbeneden 10
6210 FRASNES-LEZ-GOSSELIES
GSM 0478/988.856
danys52@hotmail.com

Vice-président : responsable
du groupe des enlogeurs
Entretien des installations.
régleur

Daniel VANDENBULCKE
Cour Bauthier, 7
6210 FRASNES-LEZ-GOSSELIES
Tél + Fax 071/85.21.17
GSM 0473/24.77.45
danielvandenbulcke1952@gmail.com

Vice-président : responsable
Organisation des fêtes, vérificateurs
aux comptes-divers

Arnaud GARIN
Rue du Warchais 5
6210 Villers Perwin
garinarnaud92@gmail.com

Secrétaire : Classificateur,
Pigeons égarés, listes de couplages.
Mises à jour des appareils de constatation
divers

Pascal ALEXANDRE
Rue Verhulst, 8
1470 BAISY-THY
GSM 0477/541.141
p.alexandre14@hotmail.com

Trésorier :

Bruno ECINO
Place de Frasnès, 8 A
6210 FRASNES-LEZ-GOSSELIES
GSM 0499/484.763
brunomillan95@gmail.com

Membres :

Michel GILBERT

Michaël HULLAERT

René LERMINIAUX